

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 27 AOUT 2018 à 18H

Étaient présents : BONNIVARD Emilie, CHABERT Patrick, CHENE Bernard, CHAUVET Antoine, COHENDET Robert, COURT Reine, DURAND Jean-Claude, FERRIER Jacqueline, GIBERT Alain, GONTHIER Guy, PELLISSIER Daniel, PELLISSIER Jean-Marc, PITHOUD Chantal, PROVOST Patrick, REY Robert, RIVET Christian, TINERT Maud.

Absents : ANDRE Jean-Luc, (procuration à COHENDET R), AVAKIAN Grégory, BOHAN Stéphanie, DE VRIES Catherine, SORNIN Frédéric.

Le Procès-verbal de la séance du 31 juillet est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION CLUB ENFANTS : Après avoir pris connaissance des bilans comptables de l'Association Club Enfants et des nouvelles obligations quant à la fourniture des repas et des couches depuis le 1^{er} janvier 2018, le Conseil Municipal accorde à la majorité (deux abstentions) une subvention de 45.000 € à l'Association pour l'année 2018 ; Mme TINERT, membre du Bureau, ne participant pas au débat ni au vote.

RESTAURATION SCOLAIRE : M. le Maire rappelle au Conseil la décision de l'Association SFL2M, qui gère la cantine depuis une dizaine d'années, de ne plus s'en occuper suite aux démissions des membres du Bureau et la volonté du Conseil Municipal de conserver ce service indispensable aux élèves scolarisés au Planet. Il fait part du travail réalisé par la Commission Cantine, créée lors de la précédente séance du Conseil.

Le Conseil à l'unanimité, décide la création de deux postes d'adjoints techniques à temps non complet (2h00 et 1h30) pour l'encadrement du service de restauration scolaire, approuve les propositions concernant la part de la restauration à la charge des familles, approuve les projets de règlement intérieur et de convention avec le restaurateur, le Chalet 1200.

ALAPGES BUTHOD-GARCON – PROJET D'ACQUISITION : Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition des Consorts BUTHOD-GARCON qui souhaitent vendre à la Commune de leurs parcelles situées « La Buffaz » et « Montagnes de Costerg ». Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un accord de principe pour l'acquisition des terrains, sous réserve de sa capacité financière et donne pouvoir au Maire pour engager les démarches nécessaires.

TELESIEGE DE LA LUNE BLEUE – CONDITIONS D'OUVERTURE EN ETE AVEC L'EARL MERCIER : M. le Maire rappelle au Conseil le dossier l'opposant à l'EARL MERCIER concernant l'implantation de la gare d'arrivée du TS de la Lune Bleue et présente les conditions émises par M. MERCIER. Le Conseil décide à l'unanimité de proposer un échange de terrains entre une partie des parcelles A1304 et A482.

PROCEDURE DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE : Le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition du Bureau FCA pour l'accompagnement de la procédure de biens vacants et sans maître, décidée lors de la précédente réunion, sur l'ensemble du territoire de la Commune Nouvelle.

DENEIGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE EN INTERSAISONS : M. le Maire rappelle au Conseil que les entreprises retenues pour le déneigement interviennent du 15 décembre au 30 avril et présente la convention établie par le Conseil Départemental pour le déneigement de la voie communale depuis la Pérelle en intersaisons, convention approuvée à l'unanimité.

MAISON DU TOURISME – REFECTION DE LA TOITURE : suite aux nombreux problèmes rencontrés dans la bâtiment de la Maison du Tourisme en raison d'un défaut de construction de la toiture et compte tenu de la nécessité de faire réaliser au plus tôt les travaux, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise DOMENGET, qui pourra intervenir pour le côté Nord avant l'hiver.

DECISIONS MODIFICATIVES : Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions de décisions modificatives présentées pour le budget balnéo (+ 15.005 € en dépenses et + 1.623 € en recettes de fonctionnement, équilibrés par une subvention du budget général de 13.382 €) et du budget gîtes (+ 140 € en 673 (dépenses) et + 140€ en 752 (recettes).

QUESTIONS DIVERSES : le Conseil prend connaissance :

- de la proposition de SSIT pour une mission d'accompagnement pour le projet immobilier de la Vigie mais souhaite attendre d'autres propositions avant de se décider.
- du projet présenté par St François Labellemontagne pour l'installation d'une consigne à skis pour l'hiver 2018/2019 et donne un accord de principe sous réserve de trouver un emplacement satisfaisant et de proposer des tarifs adaptés à la clientèle.
- de la suite donnée au dossier de M. SARTORIO concernant les contentieux en cours.
- du dossier déposé à la région par le SIVU du Grand Coin dans le cadre du Plan Montagne. Mme BONNIVARD demande à ce que soit intégré à ce dossier la réfection du foyer de ski de fond.
- des nombreux problèmes de couverture mobile rencontrés depuis cet hiver. Un courrier sera envoyé à l'Etat, à la Région et au Département afin de faire part de ces interruptions et de leurs conséquences possibles sur la sécurité et demander une implantation d'antennes relais sur la Commune.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 29 août 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.


Le Maire, M. Patrick PROVOST